



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mai 2021

Avis de proposition

Proposée par Monsieur Jean-François Gosselin
 Chef de l'Opposition officielle
 Conseiller municipal du district électoral de
 Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyée par Monsieur Patrick Paquet
 Conseiller municipal du district électoral de
 Neufchâtel-Lebourgneuf

Attendu que lors de la séance du 19 avril dernier, les membres du conseil municipal ont accepté de procéder à l'adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.V.Q. 2961, et ont autorisé le remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite.

Attendu que la Ville de Québec a publié un avis public le 12 mai dernier pour annoncer l'extension de la période de consultation écrite, qui est prolongée jusqu'au 27 mai prochain.

Attendu que certaines dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme sont applicables dans le processus de consultation et ce, même si dans le contexte actuel, le processus de consultation peut se dérouler par écrit, conformément au décret 102-2021 en date du 5 février 2021 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de la COVID-19.

Attendu que s'est tenue une séance d'information virtuelle sur le projet le 12 mai dernier, à laquelle près de 150 citoyens ont participé, et au cours de laquelle les citoyens ont mentionné plusieurs craintes et inquiétudes face à ce projet dans leur secteur.

Attendu que le projet proposé contrevient aux objectifs énoncés dans le Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, lesquels découlent du cadre réglementaire dicté par les articles 85 et 85.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

En conséquence, il est proposé que l'administration municipale demande au promoteur de revoir son projet afin que ce dernier respecte les paramètres du contrat moral qu'est le Programme particulier d'urbanisme du pôle urbain Belvédère avec les citoyens du secteur et ce, en concordance avec les objectifs souhaités lors de l'adoption du dit Programme particulier d'urbanisme en juin 2017.

Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de
Neufchâtel-Lebourgneuf